

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 11 mai 2023**

Objet : Contractualisation de gré à gré d'IRU NetCity Infra par DORSAL auprès de NATHD pour le Département de la Haute-Vienne

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à quatorze heures et trente minutes, le bureau du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux mai 2023, se réunit en session ordinaire, en salle Feu, à la Maison Régionale des Sports, site de Gaïa, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 19 – 43 voix

Présents : 13 (dont 4 procurations) – 33 voix

Votants : 13 **Pour** soit 33 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 1 voix - Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 5 voix – 2 ^{ème} VP – (procuration donnée à Mr Bernardie)	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 5 voix – 3 ^{ème} VP - PRESENTIEL	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 5 voix – 4 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président Département Haute-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 1 voix – 5 ^{ème} VP – VISIO	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 ^{ème} VP – VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Camille CARCAT - 1 voix – (procuration donnée à Mme Faivre)	Vice-Président CC Creuse en Marche
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – (procuration donnée à Mr Grass)	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 5 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 1 voix – (procuration donnée à Mr Bost)	Adjointe au Maire de la Ville de Limoges
Mr Mathieu HAZOUARD – 5 voix – VISIO	Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François VINCENT – 5 voix – 1 ^{er} VP	Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre CHEVALIER – 1 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Francis COMBY – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alain FAUCHER – 1 voix	Vice-Président de la CC de Noblat
Mr Henri LECLERE – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Confluence

Le Département de la Haute-Vienne a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité d'acquérir des droits d'usage exclusif de fibre optique noire (FON) pour l'exploitation d'un réseau fibre départemental spécifique aux sites départementaux.

Le syndicat mixte contractualisera, de gré à gré, auprès de son délégataire NATHD, pour le service NetCity Infra, pour 3 sites départementaux tel que listés ci-après :

- **MDD Bellac**
- **MDD Bessines sur Gartempe**
- **MDD Saint Yrieix la Perche**

Par convention, DORSAL octroiera gracieusement ces droits d'usage ainsi acquis au Département de la Haute-Vienne.

Le montant total de souscription de ces droits d'usage s'élève à 20 250 € HT selon le plan de financement prévisionnel suivant :

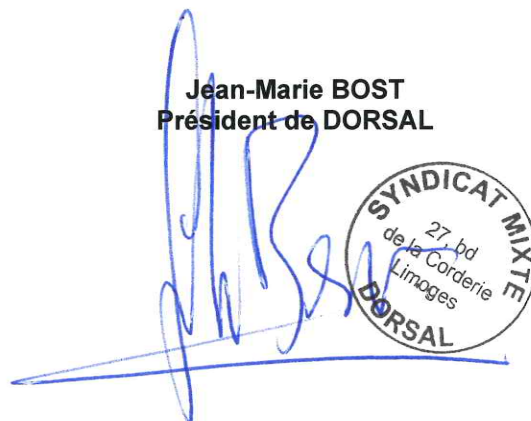
NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
DEPARTEMENT HAUTE-VIENNE	20 250 € HT	100,00%
TOTAL	20 250 € HT	100%

Opération inscrite sur le Budget Annexe Haute-Vienne.

Après avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité :

- **d'autoriser la mise en œuvre de cette nouvelle opération,**
- **d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

